

ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE
DU 17 OCTOBRE 2013

• **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Seguin, Lorain, Chevallier, Paulmier, Maurice, Lelièvre, M. Delaître

Les représentants de la mairie : M. De Germay, Mme Lebre-Pinault, Mme Da Costa, M. Henoff, M. Jadeau

Les enseignants : Mme Hadj, Mme Mathieu, Mme Dupeux, Mme Lauverjat, Mme Thomas, Mme Bakkaus, M. Robin.

L'Inspecteur de l'Education Nationale : M. Senée

Le DDEN : M. Wojcieckowsky

• **Membres excusés**

Mme Papa (représentante des parents d'élèves)

Mmes Heyer et De Sensi (membres du RASED) et Mme Jouslin (enseignante)

1) BILAN DE RENTREE

• **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

PS-MS	26 (21 + 5)	Mme Hadj (3 jours/4) et Mme Thomas (vendredi)
MS-GS	27 (15 + 12)	Mme Mathieu
GS-CE1	28 (6 + 22)	Mme Gasau est remplacée par Mme Bakkaus, professeur des écoles stagiaire, avec Mme Jouslin en complément de service (le vendredi jusqu'aux vacances de la Toussaint)
CP-CE1	26 (16 + 10)	Mme Dupeux
CE2-CM1	26 (21 + 5)	M. Robin, Mme Thomas (décharge de direction le jeudi)
CM1-CM2	25 (6 + 19)	Mme Lauverjat

Total **158 élèves**

La moyenne par classe s'établit à 26,3 à comparer aux 22 élèves par classe de la dernière rentrée. Malgré des effectifs en hausse, nous n'avons pas bénéficié des mesures d'ajustement de la rentrée.

Pour l'année prochaine, étant donné les 15 naissances en 2011 sur la commune (élèves qui entreront en PS à la rentrée 2014) et le départ de 19 élèves vers le collège, on peut espérer environ 154 élèves.

Ces données seront affinées en cours d'année.

Cette année, M. Lebre est toujours titulaire remplaçant (Z.I.L.) dans notre école.

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de notre école avec comme membres Mme Heyer (psychologue scolaire) et Mme De Sensi (maître E). Elles interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme De Sensi intervient tous les lundis matins pour trois élèves en difficulté de CP et CE1.

Mme Mouclier (Assistante de vie scolaire) intervient pour un élève de la classe de CE2 à raison de 10 h d'accompagnement par semaine.

Mme Fauconnier (Emploi Vie Scolaire aide à la direction) intervient 20 h par semaine pour des tâches administratives, d'aide matérielle aux enseignants et d'accompagnement de sorties (contrat jusqu'au mois de décembre).

Mme Rousselet (mi-temps le jeudi et le vendredi) et Mme Chandelier (temps complet) sont ATSEM dans les classes maternelles. Mme Brialy (le lundi) et Mme Lemaître (le mardi) aident aussi au fonctionnement des classes maternelles.

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire et d'animation de l'accueil périscolaire.

Les effectifs du restaurant scolaire : le jour le plus chargé est le mardi avec un effectif maximal de 127 élèves soit 80% de l'effectif de l'école.

L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h35 à 18h30. Il reçoit environ 20 enfants le matin et jusqu'à 60 le jeudi soir (les premiers départs se font vers 17h45).

- **Horaires et activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Les horaires de l'école sont inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h25 à 16h25. Les parents des enfants en maternelle peuvent venir les chercher en classe dès 11h35 et 16h15.

Les APC remplacent l'aide individualisée. Elles correspondent à 36 h par enseignant pour l'année scolaire. En fonction des enseignants, ces activités sont réparties sur les jours de la semaine de 16h25 à 17h25 et certains mercredis de 10h à 12h.

Les conseils de cycle permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif.

Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

- **Résultats des élections des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Une liste de 8 parents non constitués en association s'est présentée.

Nous tenons remercier M. Delaître pour son aide lors du dépouillement.

nombre d'inscrits : 215	taux de participation : 47,4 %
nombre de votants : 102	suffrages exprimés : 96
bulletins blancs ou nuls : 6	

Sur les 102 votants, 98 sont des votes par correspondance.

Mmes Seguin, Lorain, Papa, Chevallier, Paumier, M. Delaître ont été élus titulaires.

Mmes Maurice et Lelièvre sont suppléantes.

Le taux de participation est en légère hausse par rapport à l'an dernier (41,5 %).

2) REGLEMENT INTERIEUR

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement. Celui-ci, une fois lu, a été approuvé par les membres du conseil d'école. Le règlement sera affiché aux entrées de l'école et un exemplaire donné à chaque famille.

La charte d'utilisation de l'internet est annexée à ce règlement.

3) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les activités sportives

Cinq classes bénéficieront d'un cycle de 8 séances à la piscine de Saint-Doulchard :

- 8 séances pour les CM1-CM2 (3ème trimestre)
- 8 séances pour les CE2-CM1 (entre novembre et janvier)
- 8 séances pour les CP-CE1 (entre septembre et novembre)
- 8 séances pour les CE1 (entre novembre et janvier)
- 8 séances pour les GS (entre septembre et novembre)

Chaque déplacement à la piscine en autocar coûte 68 € soit un total de 2 720 € pour ces activités de natation. Ce coût est pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Il faut préciser que pour les élèves de maternelle, des parents bénévoles ayant l'agrément de la DSDEN sont nécessaires afin d'encadrer des groupes dans le bassin ; sans eux, pas de séance possible.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du gymnase. Un planning élaboré par les enseignants permet de pratiquer des activités sportives toute l'année.

Les autres activités / sorties / spectacles

Le 14 octobre, toutes les classes ont pu assister à un spectacle musical sur le thème du « Carnaval des animaux » de Camille Saint-Saëns. La salle des fêtes de Marmagne avait été prêtée pour l'occasion. Le coût du spectacle (5 € par élève) a été pris en charge par l'Amicale Laïque de l'école des Tilleuls et nous les remercions.

Le 17 octobre, la Fédération Départementale de pêche a proposé à la classe de CM1-CM2 une animation gratuite ayant pour thème la faune aquatique.

Le 17 octobre, l'école a participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer cette exposition.

Dans le cadre de l'avenant à notre projet d'école, les élèves travailleront sur les risques domestiques. Une exposition, avec du matériel prêté par la MAIF, aura lieu du 27/11 aux vacances de Noël. Les familles seront invitées la dernière semaine de la période lorsque les productions des élèves auront été ajoutées à cette exposition.

Les élèves de PS, MS et GS se rendront le 7 novembre chez un arboriculteur pour découvrir la production des pommes. Cela permettra un travail sur ce thème en classe. Le transport par autocar est financé par la municipalité.

Le 31 janvier, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval. Elle aura pour thème « *Vie et colère de la Terre* » pour les plus grands et « *Les quatre éléments* » pour les plus jeunes.

La classe de CM1-CM2 bénéficiera d'une intervention gratuite d'une animatrice de la SNCF le 11 février. Les thèmes abordés seront : la sécurité dans les transports ferroviaires et aux abords des voies, la fraude dans les trains.

La classe de CE2-CM1 ira les 3 et 4 avril au Muséum de Bourges pour travailler sur « la classification du vivant » dans le cadre d'une classe Muséum.

Les élèves se rendent régulièrement à la bibliothèque de Marmagne pour y emprunter des livres gratuitement.

4) LES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTREE PROCHAINE

Le directeur a présenté les enjeux et les modalités de la mise en place des nouveaux rythmes à l'école primaire dans le cadre de la refondation de l'école.

Monsieur De Germy, maire de Marmagne, a ensuite présenté son projet d'organisation de la semaine scolaire. Il a notamment évoqué les contraintes liées à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) pour la prochaine rentrée scolaire (contrainte du bus scolaire, de l'organisation du temps du midi et des activités périscolaires...). Il a donc été débattu sur ce thème par les participants.

Le Maire enverra sa proposition de la nouvelle organisation du temps scolaire avant la fin novembre à l'Inspecteur de L'Education Nationale et en décembre, celle-ci sera soumise à la validation du DASEN (Directeur Académique des Services de L'Education Nationale).

La semaine scolaire s'organiserait de la manière suivante :

lundi : classe de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h25
mardi : classe de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h25
mercredi : classe de 8h45 à 11h45
jeudi : classe de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 14h45
vendredi : classe de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h25

La pause méridienne serait donc allongée et durerait 2 heures et les activités organisées par la municipalité se dérouleraient le jeudi après la classe (de 14h45 à 16h45).

Plusieurs réunions de travail (mairie, représentants des parents, animateurs, enseignants) seront organisées prochainement pour préparer la rentrée.

5) LE PROJET D'ECOLE

L'équipe enseignante a travaillé à l'élaboration de l'avenant pour 2013-2014. Celui-ci a pour but de mettre en place des actions pédagogiques adaptées à la réalité spécifique de l'école. C'est la situation de l'école (difficultés, réussites, freins, leviers) qui oriente notre démarche pour proposer des stratégies afin d'atteindre les objectifs définis par les programmes nationaux.

Nous avons retenu 2 axes de travail avec 3 objectifs et un total de 4 fiches actions pour l'année scolaire 2013-2014.

Une lecture a été faite des documents élaborés (objectifs et actions)

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves

Objectif : *Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite et orale (en réception et/ou en production)*

- participation à des mini-saynètes sur la politesse (cycle 1)
- production de textes narratifs et informatifs en relation avec la mise en place d'une exposition sur les risques domestiques (cycle 2 et 3). Visite et travail sur le vocabulaire (cycle 1).

Objectif : *Développer des stratégies de compréhension des élèves / améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problèmes.*

- organisation d'un défi « résolution de problèmes » (cycle 2 et 3). Reproduction de volumes et jeux mathématiques (cycle 1).

Axe relevant de l'amélioration de la liaison école-famille

Objectif : Permettre aux parents de comprendre le travail des enfants.

- augmenter le nombre de communication aux familles (5 bulletins périodiques par an).

Il a été annexé à ce projet d'école un avenant concernant la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires (APC). Ce dispositif remplace l'aide individualisée.

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves et s'organisent selon 3 axes : aide consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques ; aide au travail personnel ; mise en œuvre d'une action inscrite au projet d'école.

Le projet d'école présenté a été adopté par les membres du conseil d'école.

6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués au long de l'année 2013 :

- Abaissement du plafond et changement des fenêtres de la classe de CM1-CM2
- Changement de la porte donnant sur la cour maternelle
- Installation de lits supplémentaires pour le dortoir (capacité portée à 18 couchages)
- Sécurisation des poteaux du préau de la cour de la maternelle
- Achat de terreau et de plants de fleurs pour le mur végétal de la cour maternelle

Quelques demandes ont été faites à la municipalité :

- Réfection des sols amortissants autour des jeux de la cour de la maternelle
- Arrachage de l'arbre coupé dans la cour de la maternelle
- Installation de cloisonnettes et de blocs wc supplémentaires dans les sanitaires de la maternelle
- Installation d'une protection sur l'angle du muret de la cour maternelle
- Ajout des faïences manquantes derrière les blocs wc dans les sanitaires de la cour élémentaire
- Vérification de l'état des anti-pince doigts et changement de ceux qui sont abîmés
- Rénovation de l'actuelle classe de CP-CE1
- Changement de la porte d'entrée côté classe de CM1-CM2
- Changement des boîtiers d'alarme incendie dans le vieux bâtiment

Les enseignants demandent aussi l'achat d'une nouvelle imprimante couleur, l'ancienne ne fonctionnant plus.

M. De Germy nous informe que les subventions obtenues permettront un aménagement du plateau sportif d'ici le début de l'année prochaine.

Une réflexion est en cours concernant des investissements d'isolation sur l'ensemble du bâtiment de la maternelle.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Questions des parents d'élèves :

Quelques questions ont été posées par les représentants des parents d'élèves et il leur a été répondu :

- Une information sera donnée aux familles arrivant en cour d'année afin qu'elles puissent contacter les représentants des parents si elles le souhaitent.
- Les dates des conseils d'école seront données suffisamment tôt pour que des questions puissent être posées (une boîte aux lettres pourraient être installée).

- Certaines informations ont déjà été abordées lors des réunions de rentrée dans les classes et les parents désireux d'informations complémentaires peuvent prendre contact avec l'enseignant(e) concerné(e).
- Il est rappelé que les enseignants sont très vigilants en ce qui concerne les comportements dangereux des élèves pendant les récréations et qu'ils prennent soin de les vêtir en fonction des conditions météorologiques notamment en maternelle.
- La réunion de rentrée de la classe de PS-MS a été organisée le 23 septembre (plus tardivement que les autres réunions) afin de permettre à la maîtresse de mieux connaître les élèves avant de rencontrer les parents.

Autres informations :

La photo individuelle en situation scolaire ainsi que les photos de classes seront faites le 14 novembre. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves).

Les élèves de MS auront une visite médicale organisée par la PMI le 4 novembre.

Il y aura deux stagiaires (collégiennes de 3^{ème}) dans les classes maternelles pendant une semaine en décembre (découverte du métier d'Atsem).

L'amicale laïque de l'école des Tilleuls fonctionne à nouveau pour l'année scolaire en cours et nous espérons qu'elle pourra continuer à apporter son soutien financier à l'école.

Une commande de bulbes et de plantes a été organisée par l'école en cette fin de période. Les bénéfices iront à l'AMIE.

L'exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 26/09. Il a mis en évidence un dysfonctionnement des contacteurs dans le vieux bâtiment. Ils seront changés prochainement.

Nous informons aussi qu'il n'y aura pas de pont de l'Ascension en mai 2013. Le mercredi 13 novembre sera travaillé toute la journée (récupération des vacances de la Toussaint).

Un défilé de Carnaval aura lieu le 18 avril avant les vacances de printemps et une fête le 27 juin clôturera l'année scolaire.

Conformément aux circulaires ministérielles, les drapeaux français et européen ainsi que la devise de la République seront installés à l'école.

Les prochains conseils d'école sont fixés au 17 mars et au 13 juin 2014.

Le secrétaire de séance
Représentant des parents d'élèves
Maxime Delaître

Fait le 17 octobre 2013
Le directeur et Président du Conseil d'école
Patrick Robin